



Règlement intérieur Plateau technique d'imagerie cellulaire de l'IPBS



1. Localisation du plateau technique d'imagerie cellulaire de l'IPBS

205 route de Narbonne
31077 Toulouse Cedex4
<http://www.ipbs.fr>

2. Personnel

Eve Pitot
Tel : 05 61 17 58 61
Fax : 05 61 17 59 94
Mail : eve.pitot@ipbs.fr

Elisabeth Bellard
Tel : 05 61 17 58 13
Fax : 05 61 17 59 94
Mail : Elisabeth.bellard@ipbs.fr

Serge Mazères
Tel : 05 61 17 58 01
Fax : 05 61 17 59 94
Mail : serge.mazeres@ipbs.fr

3. Liste du matériel disponible sur le plateau technique de l'IPBS

Le plateau comprend les matériels suivants :

- TIRF Confocal Olympus FV1000
- multiphoton LSM710 ZEISS
- multiphoton 7MP ZEISS
- SIM Elyra Lattice
- Poste d'analyse Metamorph offline
- Poste d'analyse Imaris I
- Poste d'analyse Imaris II
- Etuve et hotte à flux laminaire

4. Règles spécifiques d'utilisation du plateau technique de l'IPBS

1. Modalités d'accès :

Le plateau est accessible aux extérieurs uniquement les jours ouvrables pendant les heures d'ouvertures de l'institut : 8h-19h.

Pour les personnes internes à l'institut, l'accès aux locaux en dehors de la plage horaire 8h/19h est autorisé sous réserve du respect des consignes d'hygiène et sécurité édictées et affichées au laboratoire. Il n'est pas autorisé aux stagiaires et aux étudiants (M1, Licence, ...).

Les prestations, formations et assistances ne sont possibles que pendant les jours ouvrables pendant les heures d'ouvertures de l'institut. Toute utilisation du matériel impliquant la présence d'un ingénieur du plateau technique en dehors de ces créneaux devra faire l'objet d'un accord préalable avec eux.

2. Respect du matériel :

Comme pour tout équipement collectif, le bon fonctionnement dépend du soin que les utilisateurs en prennent. Tout dommage dû à une mauvaise manipulation devra donc être réparé aux frais de l'équipe de l'utilisateur.

3. Fonctionnement des systèmes:

Suivre les protocoles afférents à chaque système. Chaque utilisateur est responsable de l'état de propreté dans lequel il laisse l'appareil en fin de séance.

4. Engagement de vigilance

L'utilisateur s'engage à signaler immédiatement aux responsables tout dysfonctionnement qu'il aurait pu constater ou provoquer sur le plateau (dérèglement d'un appareil, problème informatique...) et de le noter sur les fiches d'anomalies.

5. Hygiène et sécurité

Les utilisateurs doivent fournir toutes les informations sur les échantillons quant aux risques éventuels tant pour les manipulateurs que pour le matériel (pathogènes, virus...). Le plateau se réserve le droit de ne pas réaliser un projet si les échantillons présentent des risques.

Le plateau se réserve le droit de ne pas réaliser un projet si les échantillons présentent un risque.

Le transport des échantillons de type L2 entre les laboratoires localisés sur d'autres sites et le plateau est soumis à réglementation et nécessite un triple emballage agréé, étiqueté, avec le nom de l'expéditeur et son n° de téléphone.

6. Stockage des données

Le plateau technique n'assure ni le stockage ni la conservation des données.

7. Tarification

La tarification est celle en vigueur, dans l'attente d'une homogénéisation à l'échelle de la plateforme d'imagerie toulousaine et de l'accord de la direction des finances du CNRS.